

Geneva Internet Platform

# DigitalWatch

NEWSLETTER  
EN FRANÇAIS

*Vous recevez des centaines d'informations  
sur les politiques numériques.*

*Nous les recevons aussi.*

*Nous les décodons, contextualisons, et analysons.  
Ensuite, nous les résumons pour vous.*

## TENDANCES DES POLITIQUES NUMÉRIQUES EN OCTOBRE

### 1. Des cours de justice saisies dans des affaires relatives à vie privée

Ce mois-ci, des cours de justice ont été invités à se saisir de deux questions liées à la protection de la vie privée. La première est relative à l'applicabilité des mandats de recherche sur des serveurs situés dans d'autres juridictions, dans la fameuse affaire du mandat de recherche concernant Microsoft. L'an dernier, une cour d'appel des États-Unis avait statué que le gouvernement américain ne pouvait pas utiliser un mandat de recherche pour forcer Microsoft à transmettre des courriels stockés dans un centre de données à Dublin. Ce mois-ci, la Cour suprême des États-Unis a décidé de réexaminer l'affaire, ouvrant à nouveau la question juridique.

Dans la seconde affaire, la justice irlandaise demandera à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de déterminer si certaines clauses du Bouclier de Protection des Données UE – États-Unis («Privacy Shield») offrent une protection suffisante pour la sauvegarde des données privées des utilisateurs européens.

Les décisions finales de ces deux affaires auront des conséquences très larges. Si la Cour suprême des États-Unis estime que les mandats de recherche sont suffisants pour réclamer des données à l'étranger, cela mettra en péril la protection de la vie privée et exposera les entreprises Internet à des demandes similaires dans

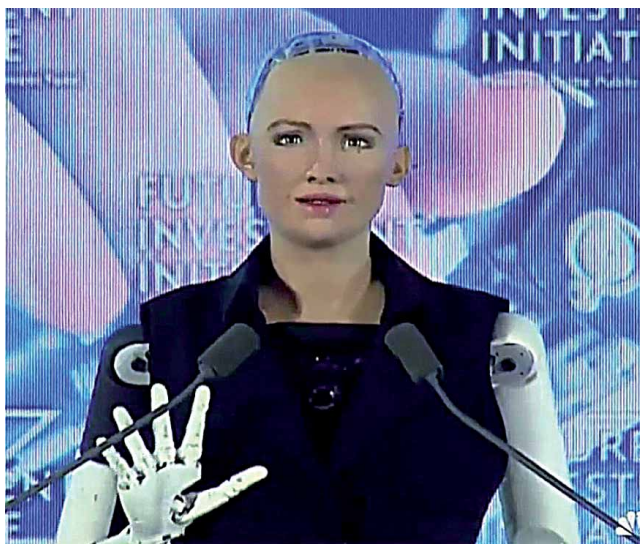
d'autres pays, une préoccupation déjà exprimée par Microsoft. En ce qui concerne le «Privacy Shield», un manque de protection adéquate conduirait à la réouverture de négociations délicates entre l'UE et les États-Unis sur les transferts de données transatlantiques.

Une fois de plus, le fait que les tribunaux aient été invités à se prononcer sur des aspects relatifs à la vie privée confirme leur statut *de facto* de décideur en matière de politique numérique.

### 2. Robots: Être ou ne pas être?

Les développements de l'intelligence artificielle (IA) se sont accélérés tout au long de l'année, les gouvernements consacrant des sommes importantes à la recherche et au développement (et nommant des hauts fonctionnaires dans ce domaine, comme le nouveau ministre de l'IA aux Émirats Arabes Unis) et le secteur privé faisant de grands progrès dans l'apprentissage automatique, la robotique et d'autres applications de l'IA. A mesure que ces innovations se développent, se pose la question de leur cadre réglementaire. Qu'il s'agisse de voitures sans conducteur, de drones ou de systèmes de livraison automatisée, les gouvernements devront s'assurer qu'il existe des règles qui prennent en compte leur sécurité, responsabilité, éthique et leur impact sur l'économie et la société. In fine, ils devront traiter la question du statut juridique des robots.

[La suite en page 3](#)



Sophia est le premier robot au monde à obtenir une citoyenneté, accordée par l'Arabie Saoudite. La question du statut juridique des robots pourrait bientôt devenir un domaine prioritaire pour les décideurs et le secteur juridique. [Plus d'informations sur la page 2.](#)

## DANS CE NUMÉRO

### BAROMÈTRE



La sécurité, le commerce électronique, les nouvelles technologies et les questions juridiques sont à l'honneur ce mois-ci. Lisez notre résumé des développements.

[Continúa en las páginas 4,5](#)

### RGPD & DROITS DE L'HOMME



Le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) met davantage l'accent sur un aspect important: l'intégration des droits de l'homme dans les pratiques commerciales.

[Plus à la page 6](#)

### COMMERCE ÉLECTRONIQUE



Le commerce électronique sera l'un des principaux sujets sur la table de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Buenos Aires en Décembre.

[Plus à la page 7](#)

### FORUM SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET



Avec le 12ème FGI en vue, nous vous proposons cinq étapes pour vous préparer à la réunion mondiale.

[Plus à la page 8](#)

Le numéro 25 de la revue *Digital Watch*, publié le 31 octobre 2017 par la Geneva Internet Platform (GIP) et la DiploFoundation | Traducteurs de l'édition française: Mamadou Lo, Clément Perarnaud, Sorina Teleanu | Collaborateurs: Stephanie Borg Psaila, Guilherme Cooper Vicente, Jovan Kurbalija, Virginie Paque, Marilia Maciel, Adriana Minović, Roxana Radu, Vladimir Radunovic, Barbara Rosen Jacobson, Sorina Teleanu | Conçu et réalisé par Viktor Mijatović, mise en page par Aleksandar Nedeljkov, CreativeLab de Diplo | En plus de la revue, vous pouvez trouver un traitement en profondeur des développements sur l'observatoire *GIP Digital Watch* (<http://dig.watch>) et rejoindre les discussions le dernier mardi de chaque mois, en ligne, dans les différents centres locaux, ou au Geneva Internet Platform (<http://dig.watch/briefings>) | Envoyez vos commentaires à [digitalwatch@diplomacy.edu](mailto:digitalwatch@diplomacy.edu)

**Lancement du Rapport sur l'Economie de l'Information 2017**

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a lancé son *Rapport sur l'Economie de l'information 2017: Digitalisation, Commerce et Développement*, au Palais des Nations, à Genève, le 3 octobre 2017. Le rapport dresse les tendances de la digitalisation et examine la manière dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) impactent le commerce international et le développement. En outre, en fournissant des données et des statistiques, le rapport vise à encourager les décideurs à s'engager dans des discussions factuelles sur ce sujet, et à adopter des cadres juridiques adaptés aux changements apportés par la digitalisation. Les données de l'économie numérique présentées dans le rapport indiquent une croissance rapide, en particulier dans les pays en développement, mais il existe encore d'importantes fractures numériques à prendre en compte. À ce titre, il a été noté qu'afin de booster le commerce, le développement et les questions de digitalisation, le dialogue entre les acteurs du commerce et de la gouvernance d'Internet doit être renforcé. De même, la coordination doit être améliorée entre les parties prenantes.

**Groupe Intergouvernemental d'Experts de la CNUCED sur le commerce électronique et l'économie numérique - Première session**

La première réunion du groupe a eu lieu du 4 au 6 octobre à Genève. Dans un contexte où la digitalisation des activités économiques et du commerce devient de plus en plus importantes pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), la CNUCED a réuni des gouvernements et des experts d'organisations internationales et du secteur non gouvernemental pour discuter de la manière dont les pays en développement peuvent exploiter les avantages du commerce électronique. La réunion a également abordé l'importance du renforcement de l'infrastructure physique et technologique dans les régions desservies et de développer des partenariats entre pays développés et en développement. Des précautions et mises en garde ont été données par certains experts sur les aspects négatifs de certaines plateformes sur l'économie et les normes de travail.

**Peut-on mettre l'intelligence artificielle au service de l'humanité?**

La conférence, réalisée par l'économiste Jacques Attali à l'occasion de la clôture de la cérémonie des Latsis Universitaires 2017, a porté sur la question de savoir si et comment l'humanité peut mettre l'IA à son service. Attali a identifié plusieurs insuffisances de l'IA, dont certaines ne sont pas seulement des défis à venir, mais des insuffisances que nous vivons au quotidien (comme l'impact de l'IA sur le marché du travail). Maintenant que l'IA devrait être «mise au service de l'humanité», Attali a ensuite énuméré les nombreuses façons dont cela pourrait être fait dans des domaines tels que la médecine, la sécurité et même l'élaboration de politiques. Il a terminé avec un avertissement: malgré les avantages de l'IA, l'humanité ne devrait pas renoncer à développer sa propre intelligence, individuellement et collectivement.

**Groupe de réflexion de l'UIT-T sur l'application de la technologie du grand livre distribué: première réunion**

Tenue du 17 au 19 octobre, la première réunion de ce groupe organisée par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT-T) était consacrée à l'identification et à l'analyse des applications et services fondés sur la technologie du grand livre distribué; établir les meilleures pratiques et les orientations qui soutiennent la mise en œuvre de ces applications et services à l'échelle mondiale; et proposer une marche à suivre pour les travaux de normalisation connexes dans les groupes d'études de l'UIT-T. Les contributions se sont focalisées sur les cas d'utilisation horizontaux (contrôle d'accès aux données, sécurité et gestion des identités) et les environnements verticaux spécifiques à l'industrie tels que les télécoms, les technologies financières, l'énergie et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Quatre groupes de travail ont été créés: (1) Etat de l'art: écosystème, terminologie et définitions, concepts; (2) Applications et services; (3) Cadre de référence technologique; (4) Cadre de référence politique.

## GENEVA DIGITAL TALKS SUR LES QUESTIONS DE LA TECHNOLOGIE, LA JURIDICTION ET LA CYBERSECURITE

Les solutions de gouvernance numérique pour la cybersécurité et dépasser les discussions politiques en silos font partie des objectifs des Geneva Digital Talks récemment lancés, une initiative du Canton de Genève, de digitalswitzerland et de Geneva Internet Platform. Ils ont été lancés le 12 Octobre, avec une table ronde sur les avantages d'une approche multidisciplinaire de la cybersécurité.

Les discussions contribueront à la recherche de solutions de gouvernance numérique inclusives et durables en encourageant la participation des organisations basées à Genève aux discussions mondiales sur le cyberspace. Des événements

sur la technologie, la politique, la prévention et la compétence en matière de cybersécurité sont prévus en novembre :

- 1 novembre – Tweetup: Les défis actuels de la gouvernance de l'Internet
- 3 novembre – Comment les solutions technologiques peuvent-elles faire progresser la cybersécurité?
- 9 novembre – Prévenir les cyberconflits: avons-nous besoin d'un cyber-traité?
- 9 novembre – Les défis actuels de la gouvernance de l'Internet: quelle est la prochaine étape?
- 28 novembre – Où protéger mon intérêt légal dans les litiges numériques?

## TENDANCES DES POLITIQUES NUMÉRIQUES EN OCTOBRE

Suite page 1



Parmi les autres secteurs, le travail des coiffeurs, des barbiers et des professionnels des soins personnels est moins susceptible d'être automatisé, alors que les professionnels de la finance sont plus susceptibles d'être remplacés par des ordinateurs.

L'Estonie – un pays connu pour son approche avant-gardiste en matière de technologie – a annoncé qu'il travaillait sur une législation concernant le statut juridique de l'IA.

Une proposition à l'étude, rapporte Bloomberg, est de créer le concept de «robot-agent», dont le statut se situerait entre une personnalité juridique distincte et un objet, propriété d'une personne physique ou morale. Cela accorderait ainsi aux robots des formes de droits et de responsabilités.

Plus tôt cette année, le Parlement européen a appelé la Commission à envisager la création d'un statut juridique spécifique pour les robots. Les députés ont notamment suggéré que grâce au statut des personnes électroniques, les robots sophistiqués pourraient être tenus responsables de dommages causés.

Le concept de statut juridique est crucial dans de nombreux domaines (droit des sociétés, droit de la concurrence et droit de la responsabilité civile), et la question du statut juridique des robots pourrait bientôt devenir un domaine important pour les décideurs et le secteur juridique.

### 3. L'automatisation affectera 30% des emplois dans les pays de l'OCDE

Comme prévu en janvier, le travail et l'emploi occupent une place importante dans les programmes politiques de cette année, en raison du fait qu'ils sont directement impactés par l'économie numérique. L'automatisation a rendu des millions d'emplois dans les industries traditionnelles obsolètes.

Ce mois-ci, un rapport de PricewaterhouseCoopers (PwC) a prédit que 30% des emplois dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) sont menacés par l'automatisation.

Le rapport *Young Workers Index 2017*, qui compare le niveau de participation à l'emploi, à l'éducation et à la formation des jeunes dans 34 pays de l'OCDE, indique que le risque d'automatisation varie considérablement d'une industrie à l'autre avec le transport, la fabrication et le commerce de détail confrontés aux risques les plus importants; tandis que la santé, le travail social, les arts, le divertissement et l'éducation font face aux risques les plus faibles.

Des prévisions similaires ont été faites par la Banque Mondiale dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2016*, qui note que les emplois dans les hôtels, restaurants et salons de coiffure sont moins susceptibles d'être automatisés que les emplois dans l'agriculture et le secteur financier.

Le rapport de PwC présente également plusieurs recommandations sur la façon dont les gouvernements et le secteur privé peuvent soutenir les travailleurs dans un monde automatisé. La plupart de ces recommandations se concentrent sur l'éducation et incluent l'élargissement des options d'éducation et de formation pour les jeunes à l'école. Le rapport recommande aussi de se focaliser sur la formation professionnelle dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) car ces disciplines sont moins menacées par l'automatisation. Le rapport met aussi en exergue la nécessité d'engager les employeurs dans des stratégies de formation.

Des pressions seront exercées sur les gouvernements pour qu'ils soutiennent la création de nouveaux emplois qui remplacent ceux qui sont devenus obsolètes, et aussi sur le secteur privé en tant que principaux bénéficiaires de l'économie numérique. L'avenir du travail est un thème central d'une série d'événements organisés en préparation du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 2019.

## POLITIQUES NUMERIQUES: EVOLUTIONS EN OCTOBRE

### Architecture globale de la gouvernance de l'Internet



En stagnation

La réunion des ministres de l'Intérieur du G7 (Ischia, Italie, 19-20 octobre) a mis l'accent sur la lutte contre les contenus terroristes. Les ministres ont discuté cette question avec des représentants de Facebook, Google, Microsoft et Twitter et ont convenus que le secteur privé devrait trouver des solutions pour être en mesure de supprimer des contenus terroristes en une à deux heures. Le G7 s'est également engagé à «explorer la conception et la mise en œuvre d'une plateforme mondiale d'application de la loi, hébergée par Interpol» pour enquêter sur les contenus terroristes. C'était la première fois que l'industrie Internet était invitée à une réunion du G7.

### Développement durable



En stagnation

Lors d'une réunion conjointe du Conseil économique et social et de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies a averti que malgré un fort potentiel pour accélérer la mise en œuvre des ODD, les avancées technologiques risquent d'exacerber les inégalités existantes si elles ne sont pas bien gérées.

### Sécurité



Evolution en hausse

Un nouveau logiciel de rançon, Bad Rabbit, s'est propagé dans le monde entier à l'aide d'une faille de la NSA révélée par un groupe de pirates, ont confirmé des chercheurs en sécurité.

Un nouveau rapport indique qu'une «sécurité informatique basique» aurait pu empêcher les hôpitaux britanniques d'être attaqués par la propagation de ransomware WannaCry en Mai. Au demeurant, le ministre britannique de la sécurité a déclaré: «il était largement admis dans la communauté et dans un certain nombre des pays» que la Corée du Nord était derrière WannaCry.

Yahoo! a confirmé le piratage des 3 milliards de comptes en 2013. En Décembre dernier, la société avait déclaré qu'à l'époque les données de plus de 1 milliard de comptes étaient compromises. La confirmation de ce mois triple le nombre de la plus grande attaque de l'histoire.

Le protocole de sécurité utilisé pour protéger la majorité des connexions Wi-Fi dans le monde – connu sous le nom de protocole WPA2 – a été brisé.

Plusieurs pays ont soumis un certain nombre de documents en préparation de la 11e Conférence ministérielle (MC11) de l'OMC, qui se tiendra en Décembre à Buenos Aires. Lisez notre analyse à la page 7.

La Russie propose un cadre réglementaire pour la crypto-monnaie. Les préoccupations concernant le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale sont les principales raisons du règlement proposé, qui devrait être introduit d'ici la fin de l'année. En Ukraine, une nouvelle proposition vise à légaliser toutes les transactions de crypto-monnaie dans le pays.

### Commerce en ligne et économie de l'Internet



Evolution en hausse

Lors d'une réunion du Conseil européen, les dirigeants de l'UE ont convenu que les entreprises devaient payer leur juste part d'impôts et ont évoqué la nécessité d'établir des règles de jeu équitables à l'échelle mondiale, «conformément aux travaux en cours à l'OCDE». Ceci est considéré comme un revers pour le président français, qui prévoit d'obtenir un accord européen sur l'impôt sur le revenu, indépendant de l'OCDE. Au même moment, l'OCDE a reçu des commentaires publics sur les nouvelles règles fiscales internationales. Les commentaires contribueront au rapport intérimaire, qui sera lancé en avril 2018 lors de la réunion des ministres des finances du G20.

La Commission européenne a constaté que le Luxembourg octroyait à Amazon des avantages fiscaux illégaux d'environ 250 millions d'euros, que l'entreprise doit rembourser en impôts. Il est attendu que Amazon fasse appel de cette décision.

Suite à la décision de l'autorité des transports de Londres de ne pas renouveler la licence d'Uber dans la capitale britannique, l'entreprise a fait appel, qui devrait être instruit dans plusieurs mois. En Norvège, Uber a décidé de suspendre son service sans licence UberPOP à Oslo, pour donner le temps à l'introduction d'une nouvelle réglementation dans le pays.

### Droits numériques



En stagnation

Le Groupe de Travail Article 29 (G29) a mis en place un groupe de travail pour résoudre les problèmes de partage de données par Facebook et WhatsApp. Dans le même temps, le régulateur a publié de nouvelles lignes directrices concernant les notifications de violation des données personnelles dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données. Lire la suite à la page 6.

Les registres néerlandais pour les domaines génériques de premier niveau .amsterdam et .frl ont décidé de ne pas fournir un accès public aux enregistrements Whois contenant des informations sur les titulaires de noms de domaine, car cela irait à l'encontre de la loi néerlandaise sur la vie privée.

Le Cameroun a été confronté à une nouvelle fermeture d'Internet suite à de nouvelles manifestations dans ses régions anglophones.

## Juridiction et questions juridiques



Evolution en hausse

La Cour suprême des États-Unis a décidé de réexaminer l'affaire du mandat de recherche de Microsoft, tandis que la Haute Cour d'Irlande a annoncé qu'elle demanderait à la CJUE de déterminer si les clauses contractuelles standard introduites dans le Bouclier de Protection des Données UE – États-Unis («Privacy Shield») protégeaient suffisamment les utilisateurs européens. [Lire la suite à la page 1](#)

En Australie, Google a perdu en appel suite à une décision de justice australienne statuant que Google avait diffamé un utilisateur en «publiant des informations diffamatoires à son sujet dans ses résultats de recherche». Une fois que Google avait été informé d'une demande de suppression du contenu diffamatoire de ses résultats de recherche, il était tenu d'agir dans un délai raisonnable.

Londres est en train de concevoir un nouveau tribunal relatif à Internet pour lutter contre la cybercriminalité et la fraude dans le secteur financier.

## Infrastructures



En stagnation

La Corée du Nord a établi une nouvelle connexion Internet via le réseau russe TransTeleCom, qui gère désormais environ 60% du trafic de la Corée du Nord. Auparavant, le pays était connecté à l'Internet uniquement via China Unicom.

Le Conseil d'administration de l'ICANN a publié une nouvelle résolution sur .amazon, demandant au Comité Consultatif Gouvernemental s'il a des informations nouvelles ou supplémentaires concernant son avis précédent selon lequel les demandes de .amazon ne devraient pas être traitées.

## Neutralité du net



En stagnation

L'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) a annoncé de nouvelles initiatives sur la neutralité de l'Internet. Il a décidé de développer un outil de mesure de la neutralité de l'internet, à utiliser par les autorités de régulation nationales (ARN) et les utilisateurs pour mesurer la qualité des services d'accès à Internet. Il a également adopté une méthodologie d'évaluation de la régulation de la neutralité du net, visant à aider les ARN à surveiller et à superviser la mise en œuvre de la Réglementation de l'Internet ouvert.

L'Agence fédérale des réseaux en Allemagne a décidé que le service StreamOn de Deutsche Telekom enfreignait en partie les règles de neutralité du net puisque la société ne traitait pas les services vidéo et audio de la même manière dans ses tarifs de téléphonie mobile.

## Nouvelles technologies: Intelligence artificielle, Internet des objets, etc.



Evolution en hausse

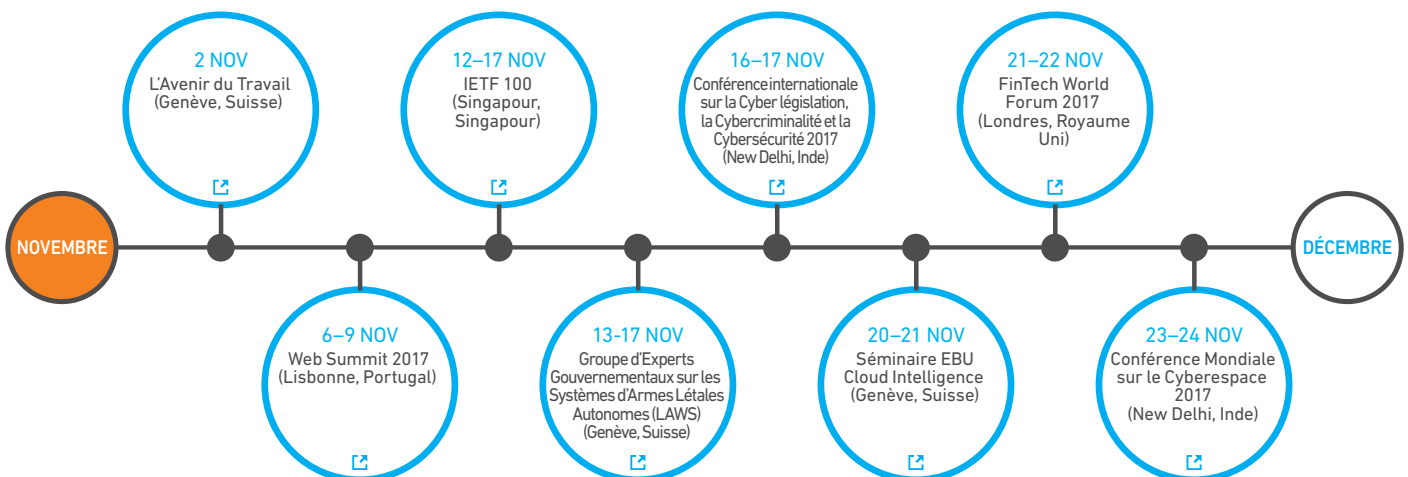
L'Estonie travaille sur une législation visant à traiter le statut juridique des systèmes d'IA.

Un rapport indépendant commandé par le gouvernement britannique énonce des recommandations pour faire devenir le Royaume-Uni le «meilleur endroit au monde pour les entreprises développant et déployant l'IA pour démarrer, grandir et prospérer».

Les Emirats Arabes Unis ont lancé une stratégie d'IA et nommé un Ministre d'Etat à l'Intelligence Artificielle. Dans son deuxième rapport annuel, l'AI Now Institute de l'Université de New York a appelé à plus de responsabilité dans les systèmes IA.

Dans ses *Principes Directeurs sur l'IA*, le Conseil de l'Industrie des Technologies de l'Information conseille aux gouvernements «d'être prudent avant d'adopter de nouvelles lois, réglementations ou taxes qui pourraient entraver par inadvertance ou inutilement le développement et l'utilisation responsables de l'IA».

## EVENEMENTS EN NOVEMBRE



Pour plus d'informations sur les événements à venir, visitez <http://dig.watch/events>

## RGPD: INTEGRER LES DROITS DE L'HOMME DANS LES PRATIQUES COMMERCIALES

**Nous sommes à seulement quelques mois (Mai 2018) de l'entrée en vigueur de Règlement Général de l'UE sur la Protection des Données (RGPD). Ce Règlement a suscité de nombreux débats quant à sa capacité de changer le paysage de la protection des données dans l'UE et au-delà. Pour autant, d'un point de vue général, le GDPR met particulièrement l'accent sur un aspect important: l'intégration des droits de l'homme dans les pratiques commerciales.**

### Sous les projecteurs: droits et obligations

La plupart des discussions entourant le RGPD concernent les conditions strictes qu'il introduira sur la protection des données personnelles, les futurs droits des utilisateurs et comment ceux-ci seront assurés. À cet égard, la nouvelle loi introduit plusieurs obligations pour les responsables du traitement de données (ceux qui décident quelles données doivent être collectées et comment elles doivent être traitées) et les sous-traitants des données (ceux qui détiennent ou traitent les données).

Ils sont par exemple demandés à mettre en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité des données personnelles qu'ils traitent. Si, malgré ces mesures, des violations de données personnelles se produisent, les responsables du traitement doivent en informer l'autorité de protection des données et, dans certains cas, les personnes concernées, lorsque la violation risque de porter atteinte à leurs droits et libertés. La mise en œuvre de ces dispositions peut être difficile, et c'est pourquoi, au début du mois, le Groupe de Travail Article 29 a publié un projet de lignes directrices sur la notification des atteintes aux données personnelles (soumis à une consultation publique jusqu'au 28 novembre).[L](#)

### Le contexte global: droits de l'homme et pratiques commerciales

D'une manière générale, le RGPD est l'un des premiers actes juridiques soutenant directement l'intégration des droits numériques dans les opérations commerciales et les stratégies des entreprises.

L'interaction entre le monde des affaires et les droits de l'homme n'est pas un concept nouveau. L'ONU a déjà fait des progrès dans ce domaine, à travers, par exemple, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.[L](#) L'importance de créer des entreprises fondées sur le respect des droits de l'homme faisait référence en premier lieu à leurs pratiques traditionnelles «hors ligne». En ce qui concerne le respect de droits pouvant être exercés en ligne, tels que la vie privée et la liberté d'expression, leur prise en compte par le secteur privé s'est montrée moins évidente. Dans ce contexte, le RGPD apparaît comme l'un des premiers instruments proposant une réponse pour intégrer concrètement les droits de l'homme – en l'occurrence le droit à la vie privée et à la protection des données – dans les opérations en ligne des entreprises.

Pour commencer, le RGPD impose un ensemble de règles et d'exigences spécifiques pour le traitement des données personnelles. La mise en œuvre de ces exigences a un impact significatif sur la façon dont les opérations commerciales sont développées. Ceci est illustré, par exemple, par le concept de «privacy-by-design» qui oblige les entreprises à mettre en œuvre des normes relatives aux droits de l'homme dès le début de leur processus de production. L'analyse d'impact relative à la vie privée, qui devient obligatoire, en est une autre illustration. Le droit à la vie



privée et à la protection des données deviendra donc un élément primordial lors de l'élaboration de nouveaux plans d'activités et stratégies commerciales.

Un autre aspect important du RGPD concerne les pénalités et les sanctions. En général, la principale préoccupation de nombreuses entreprises Internet opérant dans l'UE concerne les conséquences du non-respect du droit de la concurrence et d'autres domaines liés au commerce et aux relations dans le marché intérieur, en raison du risque de fortes pénalités et de sanctions strictes. La pénalité bien connue de 10% du chiffre d'affaires mondial pour les entreprises qui enfreindraient le droit européen de la concurrence est l'une des plus sévères et indique l'importance du droit de la concurrence pour l'UE et ses états membres.

Fait intéressant, le RGPD introduit des sanctions similaires, qui ne sont pas si courantes dans le domaine des droits de l'homme. L'amende maximale de 20 millions d'euros, soit 4% du chiffre d'affaires global annuel de l'entreprise (montant le plus élevé enregistré) pour non-respect de certaines dispositions du RGPD, souligne l'importance que l'UE accorde également à la protection des données. En outre, le fait que l'UE ait opté pour un Règlement relatif à la protection de la vie privée et de la protection des données (qui est directement applicable aux états membres) met davantage l'accent sur les droits de l'homme et les responsabilités connexes des entreprises.

Il existe différents arguments qui cherchent à expliquer pourquoi l'UE a choisi cette approche. D'abord, la protection des données est devenue un sujet commercial avec des conséquences certaines pour le marché intérieur. Les données génèrent désormais à elles seules une valeur commerciale propre. La réalité est que l'objectif primordial du RGPD est la protection des droits des individus en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles. Par conséquent, le cœur du RGPD se fonde sur les droits de l'homme, indépendamment de ses implications dans d'autres domaines. La contribution la plus importante que le RGPD apporte au domaine des droits de l'homme est donc le lien étroit qu'il crée entre les droits de l'homme et les pratiques commerciales.

## CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OMC: VERS UN COMPROMIS SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE?

**Le commerce électronique sera l'un des principaux sujets à l'agenda de la 11e Conférence ministérielle de l'OMC (MC11) en décembre, à Buenos Aires.** Ces discussions sont motivées par l'importance croissante du commerce électronique pour l'économie moderne et l'applicabilité du cadre de l'OMC en matière de commerce électronique mis en place en 1998.

Les problèmes de politique numérique, tels que la localisation des données, l'interopérabilité des normes ou l'accès au code source, sont de plus en plus souvent considérés comme des sujets liés au commerce. L'OMC devrait-elle négocier de nouvelles règles en matière de commerce électronique? Certains y sont favorables, ou non. Certains autres acteurs proposent un compromis entre ces deux camps, en choisissant de se concentrer soit sur le processus

en tant que tel, soit sur des questions plus spécifiques. Parmi ces propositions figure la création d'un «working group (WP)» ou d'un «working party (WP)» sur le commerce électronique, avec cependant des points de vue différents sur son mandat potentiel. Ce qui suit souligne les principales propositions faites en octobre. Cliquez sur les liens ci-dessous pour lire le texte complet de chaque proposition, et lire des analyses complémentaires.

### L'OMC devrait-elle négocier de nouvelles règles en matière de commerce électronique?

#### OUI

##### Négociations de nouvelles règles

L'Australie, le Canada, le Chili, l'UE, la Corée, la Norvège et le Paraguay sont en faveur d'un WP chargé de mener les préparatifs et d'entamer des négociations sur le commerce électronique. Quel pourrait être les sujets traités dans le cadre de ces négociations? Dans une précédente contribution, l'UE a suggéré que l'authentification électronique et des services de confiance, y compris les signatures électroniques, la protection des consommateurs et le spam, pourraient être retenus par les pays membres.

#### AUTRE

##### Mettre l'accent sur le commerce électronique pour le développement

Comme potentiel point de convergence dans les négociations, le Costa Rica propose un programme de commerce électronique pour le développement, qui évaluerait les besoins, les défis et les priorités des pays en développement dans le cadre d'un effort conjoint des agences des Nations Unies. Le Costa Rica propose de mettre l'accent sur l'infrastructure et les services TIC, la logistique, les solutions de paiement et l'accès au financement, les cadres juridiques et réglementaires et les compétences en matière de commerce électronique et d'assistance technique.

#### NON

##### Nous ne sommes pas encore prêts

Le groupe africain estime qu'un nouvel intérêt pour le commerce électronique pourrait mettre en péril l'énergie et le temps que l'OMC consacre aux questions de développement inscrites dans le Cycle de Doha, en particulier l'agriculture. Le développement numérique des pays africains n'est pas assez fort pour leur permettre de bénéficier des nouvelles règles du commerce électronique, et il n'y a pas une compréhension suffisante de l'impact du commerce électronique, en particulier pour de nouveaux secteurs d'activités. Le programme de travail actuel offre suffisamment de mécanismes institutionnels pour mener la discussion sur le commerce électronique.

Du fait que le temps s'écoule rapidement et que les discussions soient particulièrement polarisées, il semble peu probable qu'un mandat de négociation sur le commerce électronique puisse être approuvé à la MC11. Cependant, il pourrait être possible d'arriver à un point d'accord sur les priorités et les cadres. La possibilité d'engager des discussions plurilatérales dans le cadre de l'OMC n'est également pas

#### AUTRE

##### Créer un cadre, éviter les silos

Dans un document conjoint, Singapour et plus de 15 autres pays de plusieurs régions suggèrent un cadre ou un processus mis à jour à travers lequel les travaux futurs pourraient être entrepris. Bien qu'ils ne plaident pas en faveur d'un résultat spécifique, ils soulignent le défi de la compartimentation des discussions dans plusieurs comités – sur les biens, les services, la propriété intellectuelle et le développement.

#### PEUT-ÊTRE

##### Clarifier l'applicabilité des règles de l'OMC existantes

Le Japon, la Chine et quelques autres pays soutiennent que le WG devrait évaluer si la clarification ou le renforcement des règles de l'OMC existantes est nécessaire. Ensuite, les états membres pourraient décider d'entamer des négociations sur le commerce électronique en 2019.

#### AUTRE

##### Construire sur la base des règles de facilitation du commerce

La Chine suggère d'entamer la discussion sur les questions de fond lors de la onzième session de la Conférence ministérielle. A son ordre du jour: le partage des bonnes pratiques en matière de facilitation du commerce, la promotion du commerce informatisé et l'application de l'Accord sur la Facilitation des Echanges, et des mesures visant à accroître la transparence et à favoriser la coopération.

#### PEUT-ÊTRE

##### Créer un forum pour développer des règles globales

Selon la Russie, le WG fournirait aux membres un forum approprié pour les discussions sur le commerce électronique, y compris la possibilité d'élaborer des règles internationales sur des questions telles que la portée et les définitions du commerce électronique, les règles applicables existantes, les lacunes du système juridique de l'OMC, les obstacles existants au commerce électronique, les mesures de facilitation du commerce et les droits de propriété intellectuelle.

exclue. Au stade actuel, le chemin à parcourir importe plus que la destination finale: les discussions sur le commerce électronique ont donné aux états membres l'occasion de mieux comprendre leurs positions et frustrations respectives, et de s'interroger sur le rôle des organisations internationales sur des questions de politiques numériques et commerciales de plus en plus interdépendantes.

## 5 ÉTAPES POUR VOUS AIDER À VOUS PRÉPARER POUR LE FGI

La 12e réunion du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) approche à grands pas. A moins de deux mois de la réunion qui se tiendra du 18 au 21 décembre, il est temps de commencer à se préparer.

«Façonner votre avenir numérique» est le thème de la 12e FGI, qui se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève. La réunion comprendra plus de 200 sessions, y compris des sessions de haut niveau et des sessions principales, des ateliers, des forums ouverts, des réunions de coalitions dynamiques et des sessions organisées par des initiatives FGI nationales et régionales.

Toutes ces activités porteront sur un large éventail de sujets liés à la gouvernance de l'Internet et à la politique numérique, des droits numériques à la cybersécurité et à la cybercriminalité, du développement durable et de l'économie numérique à la fracture numérique, à l'Internet des Objets et à l'intelligence artificielle.

Les nouveaux venus au FGI auront un encadrement spécifique, visant à les intégrer plus facilement dans la réunion. Il y aura aussi le traditionnel Village du FGI, où plus de 40 organisations actives dans le domaine de la gouvernance de l'Internet feront la promotion de leur travail. Il y aura aussi le projet Art@FGI qui relie la politique numérique à l'art dans une exposition interdisciplinaire des enjeux numériques d'aujourd'hui.

Alors, que faites-vous pour préparer la réunion?

### 1 Inscrivez-vous

Que vous souhaitiez participer en personne ou en ligne, vous devez vous inscrire! Ne manquez pas la date limite du 27 novembre, car il ne sera plus possible de s'inscrire à l'événement après cette date.

### 2 Créez votre propre calendrier

Le programme du FGI comprend de nombreuses sessions, dont beaucoup sont organisées en parallèle. Jetez un coup d'œil au calendrier en ligne, choisissez les sessions qui vous intéressent le plus et créez votre propre calendrier.

### 3 Configurer un hub distant

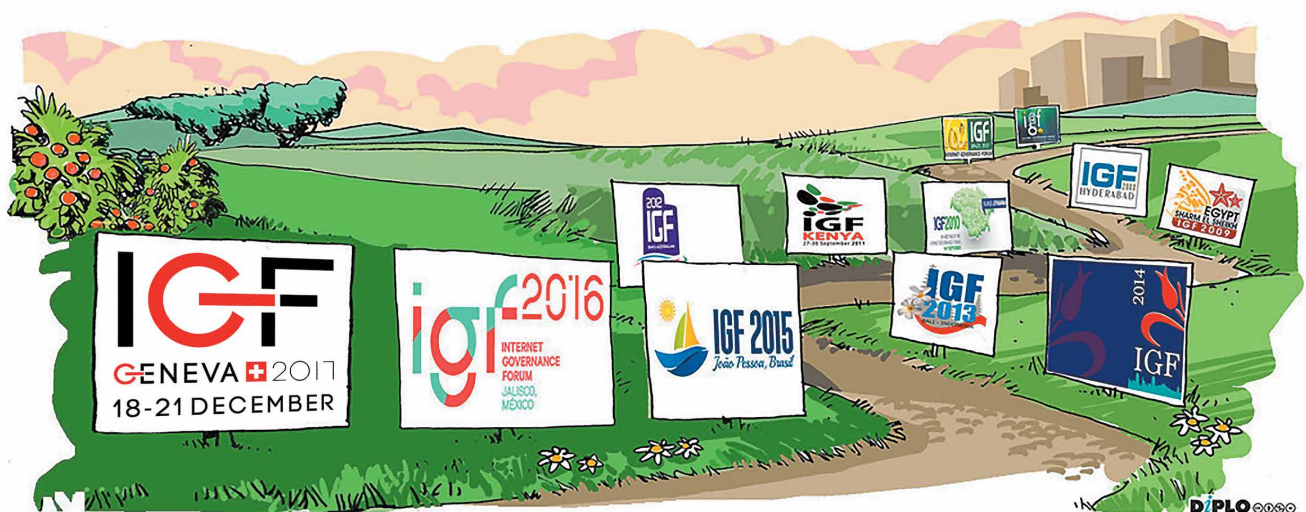
Si vous ne prévoyez pas de voyager à Genève, pensez à organiser un hub distant. Votre communauté peut utiliser le hub non seulement pour participer aux débats du FGI, mais aussi pour avoir des discussions locales sur les sujets du FGI qui vous intéressent le plus. La date limite pour l'enregistrement d'un hub distant est le 20 novembre.

### 4 Vous ne pouvez pas suivre toutes les sessions? Nous serons là pour vous aider.

L'observatoire *GIP Digital Watch* fournira une fois de plus des rapports à temps réel du FGI (comme nous l'avons fait en 2016 et 2015). Ce sera des rapports de sessions à temps réel, des bulletins d'informations journaliers FGI avec une analyse approfondie, et un rapport final résumant les thèmes principaux, disponible sur notre espace dédié.

### 5 Participez aux Geneva Digital Talks

Si vous êtes basé à Genève, en escale ou passant à Genève avant le FGI, rejoignez-nous pour les Geneva Digital Talks. Organisés par le canton de Genève en partenariat avec *digitalswitzerland* et la Geneva Internet Platform, les entretiens comprennent une série d'événements sur la cybersécurité dans le cadre de la préparation du FGI.



Abonnez-vous aux mises à jour de GIP Digital Watch à <http://dig.watch>